

## COMPTE RENDU RAPIDE D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE REMPLACEMENT

L'IA-DAASEN nous a annoncé sa volonté d'appliquer la circulaire sur le remplacement en date du mois de mars 2017. L'an dernier, suite à plusieurs manifestations organisées en intersyndicale et à une journée de grève, nous avons obtenu que cette circulaire ne s'applique pas à la rentrée 2017.

Cette année, l'Académie souhaite que s'applique le dispositif suivant :

Actuellement, il y a 642 supports dédiés aux remplacements :

- 180 BDFC
- 239 Brigades
- 223 ZIL

L'ensemble de ces supports serait transformé en support remplaçant, quelle que soit la mission ( congés, absences, formation) ou la durée( court ou long).

Les zones d'intervention sont, au mieux, prévues d'être divisées en 9 zones pour l'Académie : deux ou trois communes limitrophes par exemple, en fonction du nombre d'enseignants.

Un personnel serait affecté à la gestion de ce volant de remplaçants, sur quels critères ? Il a été question d'élaborer une charte....

La question a été posée de la mesure de carte scolaire que les 642 personnels actuellement en poste se verrait attribuée : ils seraient prioritaires sur leur support actuel mais les missions seraient elles modifiées.

Le CTA a lieu le jeudi 9 novembre 2017, la question du zonage sera posée aux syndicats ; ils partent du principe que c'est la seule question à poser, le reste étant simplement l'application de la circulaire.

Ce dispositif serait mis en place pour la rentrée du mois d'août 2018.